

Province de Québec  
Municipalité Durham-Sud.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 7 mars 2011.

Procès verbal de l'assemblée du conseil municipal de Durham-Sud, tenue le 7 mars 2011, à 19:30 heures; monsieur le maire Michel Noël, madame et messieurs les conseillers Francine Trahan, Hilarius Peter, Pierre Noël, Jean Marie Belcourt, Maxime Bathalon, Louis Manseau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire. Mme la secrétaire Christiane Bastien est aussi présente. Après la prière la session est ouverte.

2011-03-34 Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par le conseiller Jean Marie Belcourt et appuyé par le conseiller Pierre Noël et résolu de laisser le varia ouvert et d'adopter l'ordre du jour.  
Adopté

2011-03-35 Adoption du procès-verbal du 7 février 2011.

Il est proposé par la conseillère Francine Trahan et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 7 février 2011. Adopté

2011-03-36 Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par le conseiller Hilarius Peter et appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer suivants et d'autoriser la secrétaire trésorière à en faire le paiement Adopté

# ch	Nom	Description	Montant
3357à3361	Sal. Christiane, Gisèle, Guy, Réal et Benoit		2,049.52
3362à3363	Gilles Gendron et Gary Badger (substituts)		147.87
3364à3368	Sal. Christiane, Gisèle, Guy, Réal et Benoit		2,049.52
3369à3387	Salaire des pompiers		3,040.79
3388à3394	Rémunération et allocation des élus		3,848.55
3395à3399	Sal. Christiane, Gisèle, Guy, Réal et Benoit		2,049.52
3400à3404	Sal. Christiane, Gisèle, Guy, Réal et Benoit		2,049.52
3405à3407	Gilles Gendron et Rock Deslauriers		887.47
6872	René Giguère, fabrication et installation de paravents		1,132.50
6873	2334 5150 Québec Inc., cueill., transport ordures		2,672.67
6874	Johanne Cardinal, entr. ménager salle + bureau		80.00
6875	Fabrique St-Fulgence,, bibliothèque		375.00
6876	Areo-Feu Ltée, gant, tuyau, botte, lampe, cagoule,		2,797.51
6877	Bell, téléphone biblio, bureau, caserne, loisir		458.68
6878	Jacques Boyer, coffret de 50 disques, panneaux + roulettes		710.88
6879	Carrière d'Acton Vale Ltée, sel pur		6,564.42
6880	Formules d'Affaires CCL, chèques fournisseurs et paie		1,069.56
6881	Centre du camion Beaudoin, pièces camions hiver + 60091,		861.51
6882	Centres de Pneus GCR, rép. crevaison		25.64
6883	Coop St- André, pièces diverses, aqueduc, pompiers,		170.14
6884	Coop St-André, pièces diverses, voirie, loisirs		497.89
6885	Ville de Drummondville, cour Municipale		149.63
6886	Ville de Drummondville, 1 <sup>er</sup> vers. Supralocal		1,768.00
6887	Yvette Labonté, Livre « Promesses et trahisons » biblio.		28.70
6888	Épicerie, loc. terrain pr container, papier essuie-tout, hyg.		110.22
6889	Fed. Qué. Municipalités, transport		9.69
6890	Hydro Québec, entrepôt, loisirs, station, patineurs, rues		5,707.93
6891	Info Dynmique, réparation ordinateur		128.17
6892	Waste Management, enfouissement des ordures		3,785.28

6893	Isotech Instrumentation INc., rép. pantalon, gance	23.94
6894	Service et Équipement JDL, entr. photocopieur	21.96
6895	Laboratoire d'Analyses SM, analyse d'eau 1 <sup>er</sup> au 31 janv.	101.96
6896	Lachapelle Pierre, Descrip. Tech. Propriété Pauline Giroux	2,278.50
6897	Librairie Centre du Québec, achats de livres biblio	603.48
6898	Mécanique Giguère & Fils, vérif. & rép. camion 1-3	729.22
6899	MRC Drummond, tri et traitement, mensuel	2,452.65
6900	Nettoyeur J.E. Therrien, loc. + net. Tapis, lavage couvre-tout	75.69
69001	Petite caisse, achats de timbres	29.06
6902	Receveur Général, licence radiocommunication	540.00
6903	Régie Inter. Des déchets, collecte récupération	565.60
6904	Librairie Renaud Bray, achats de livres bibliothèque	72.30
6905	Le Réseau Mobilité Plus, Pagettes Pompiers	208.31
6906	S.A.A.Q. Immatriculation, véhicules	8,906.15
6907	Sécurité Maska, Pièces, inspect. Recharge cylindre	362.74
6908	Thermoshell, diesel clair	4,135.45
6909	Sonic, huile à chauffage, garage mun. Et entreprôt	1,844.86
6910	St-Lawrence&Atlantic, passage à niveau	502.60
6911	Les Machineries Tenco, Pièces camion 1 et 3	842.96
6912	Thermoforme L.R. Inc., feuille plastique noir	31.90
6913	Clémence Ménard, déneigement + ménage loisirs	160.00
6914	Fonds des Pensions alimentaires	214.40
6915	Station Service Lefebvre, essence pour Camion P01	397.32
6916	Poste Canada, deck hockey Lefebvre et Durham Sud	96.74
6917	Poste Canada, deck hockey Sainte-Christine	40.73
6918	Poste Canada, deck hockey L'Avenir	77.54
6919	Cooptel, internet CLD	17.03
6920	Caisse Desjardins du Val St-François, remise	4,062.10
6921	Bibliothèque Municipale Durham, montant pour bénévoles	300.00
6922	Alarmes RCL Communications, Centrale commerciale	153.80
6923	Diffusion Strato, Licences pour chiens	311.59
6924	Hydro Québec, électricité caserne	890.62
6925	COGESAF, adhésion	50.00
6926	Ministre des Finances, registre véhicule lourd	127.00

#### 2011-03-37 Avis de renouvellement des baux

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par la conseillère Francine Trahan et unanimement résolu que la secrétaire fasse parvenir un avis de renouvellement de bail à nos locataires, Mme Linda Pontbriand et M. Stéphane Gauthier, avec un avis d'augmentation de \$5. par mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011. Adopté

#### 2011-03-38 Contribution annuelle pour les bénévoles de la bibliothèque municipale

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu de faire parvenir le montant annuellement alloué de \$300 aux bénévoles de la bibliothèque municipale. Adopté

#### 2011-03-39 Vente pour taxes 2011.

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Belcourt et appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et unanimement résolu que la municipalité de Durham-Sud demande à la MRC de faire mettre en vente pour taxes en 2011, la propriété de Mme Pauline Beaulé-Giroux sur le Rang 8; la propriété de Amour et Bouffe au 165, rue Hôtel de Ville; la propriété de M. Jacques Bouchard au 240, rue Giguère; la propriété de Bertrand Beaupré au 548, Lisgar; la propriété de Mme Nathalie Bélanger au 230, rue Hôtel de Ville et la propriété de François Guilbert au 98 Route 116, dans la municipalité de Durham-Sud si les sommes dus ne sont pas payées au 11 mars 2011 et de nommer M. Michel Noël, maire et/ou Christiane Bastien, directrice générale,

comme représentant de la Municipalité Durham-Sud, lors de la vente pour taxes en juin, à la MRC Drummond, afin de miser un montant suffisant pour couvrir les taxes dues et les frais exigés pour la vente. Adopté.

#### 2011-03-40 Envoi d'un mémo pour Deck hockey

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu que la municipalité envoie un mémo dans les municipalités de Durham Sud, Lefebvre, Ste-Christine et L'Avenir pour annoncer la formation d'équipe de Deck hockey et défraye les coûts. Adopté

#### 2011-03-41 Achat d'une pédale à gaz pour le camion #1

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et unanimement résolu que le conseil autorise l'achat d'une pédale à gaz pour le camion no 1 au coût de 612.50\$ taxes incluses chez Centre du camion Beaudoin. Adopté

#### 2011-03-42 Règlement de gestion des demandes d'attestation de non-contravention à la réglementation de la Municipalité de Durham Sud aux fins des projets assujettis à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement

ATTENDU l'article 8 du *Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement* (Q-2, r. 1.001);

ATTENDU les conséquences de l'émission d'une attestation de non-contravention visée par le présent règlement sur les droits du bénéficiaire d'une telle attestation en regard de la réglementation de la Municipalité de Durham Sud et, corollairement, sur ceux de la MRC;

ATTENDU les devoirs et pouvoirs conférés par la loi à la Municipalité;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'adopter le présent règlement;

ATTENDU QU'avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du conseil du 10 janvier 2011;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Belcourt et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud adopte le règlement no 235 Règlement de gestion des demandes d'attestation de non-contravention à la réglementation de la Municipalité de Durham Sud aux fins des projets assujettis à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Adopté

#### 2011-03-43 Soumission sur invitation pour l'achat et l'épandage d'abat-poussière

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud demande des soumissions sur invitation pour l'achat et l'épandage de chlorure de calcium liquide concentration 35% auprès des compagnies Somavrac et Calclo Inc. Adopté

#### 2011-03-44 Gravelage

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par le conseiller Hilarius Peter et résolu à l'unanimité que la Municipalité Durham-Sud demande des soumissions sur invitation pour le gravelage du Rang 9 aux compagnies suivantes : Georges Coddington et Fils, Excavation René Giguère Inc, et Transport Yves Beaudoin (138681 Canada Inc.). Adopté

#### 2011-03-45 Fauchage des abords de routes

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par le conseiller Pierre Noël et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'offre de service de Marcel Y. Nadeau pour le fauchage des abords de routes au coût de 1550\$ plus taxes. Adopté

#### 2011-03-46 Immatriculation des véhicules.

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Belcourt et appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la secrétaire à faire le paiement pour l'immatriculation des véhicules de la municipalité à la Société de l'assurance automobile du Québec. Adopté

#### 2011-03-47 Municipalité de St-Valérien-de-Milton : demande de réactualisation de l'entente d'entraide mutuelle en incendie

Attendu l'entente d'aide mutuelle des services d'incendie de l'Est de la Montérégie et quelques municipalités du Centre-du-Québec conclue et approuvée par le ministre des Affaires municipales le 9 juin 1989, modifiée en 1992;

Attendu que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton soumet une demande auprès de la municipalité à l'effet de réactualiser ladite entente;

En conséquence il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu :

Que la Municipalité de Durham-Sud suggère que les directeurs des Services incendie des municipalités parties à l'Entente d'aide mutuelle des services d'incendie de l'Est de la Montérégie et quelques municipalités du Centre du Québec se rencontrent pour fins de discussions quant à la modification de certains points ou à la réactualisation de l'entente existante;

Que les recommandations soient soumises régulièrement par les représentants des services incendie au conseil municipal des parties prenantes de l'entente afin d'approbation relative à la modification de certains points à la réactualisation de l'entente existante;

Que copie de la présente résolution soit transmise à toutes les municipalités parties à ladite entente. Adopté

#### 2011-03-48 Vérification mécanique du camion no 209

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Belcourt et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu qu'un rendez-vous soit pris chez Garage Fortier pour la vérification mécanique annuelle du camion no 209 Inter 2007 (Autopompe citerne) avant la fin d'avril 2011. La secrétaire prendra le rendez-vous après que Mécanique Giguère & Fils Inc. ait fait la préparation du camion. Adopté

#### 2011-03-49 Proclamation du 24 juin, Fête nationale du Québec

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoise;

ATTENDU QUE la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

ATTENDU QUE la population de la municipalité de Durham-Sud souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

ATTENDU QUE la municipalité de Durham-Sud a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

IL EST RÉSOLU, en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud

QUE la municipalité, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

---

Christiane Bastien, dir. gén./sec.-trés

#### 2011-03-49 Demande d'assistance financière pour la Fête de la St-Jean Baptiste.

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Belcourt et appuyé par la conseillère Francine Trahan et résolu à l'unanimité que M. Michel Noël, maire soit autorisé, pour et au nom de la municipalité Durham-Sud à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2011 et auprès de la Société Saint-Jean-Baptiste. Adopté

#### 2011-03-50 Achat d'un support à batterie pour le camion # 2

Il est proposé par le conseiller Hilarius Peter et appuyé par le conseiller Pierre Noël et résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'achat d'un support à batterie pour le camion no 2 chez Centre du camion Beaudoin au coût de 286.52\$. Adopté

#### 2011-03-51 Paiement de la facture de PG solutions pour l'achat de l'ordinateur et licence Microsoft Office

Attendu que la licence Microsoft Office Maison et Entreprise 2010 ne comprend pas le logiciel Access nécessaire au fonctionnement du logiciel d'archivage de documents;

Attendu que l'achat de Microsoft Office Professionnel 2010 pour les 2 ordinateurs représente des coûts supplémentaires de 689.25\$;

Attendu que le fait d'avoir une version antérieure de Microsoft Office au serveur n'interfère pas avec le poste de travail

En conséquence, il est proposé par la conseillère Francine Trahan et appuyé par le conseiller Jean-Marie Belcourt et unanimement résolu que le conseil autorise la secrétaire à faire le paiement de facture de PG Solution après

avoir retourné le deuxième logiciel de Microsoft Office Maison et Entreprise 2010 et qu'il soit crédité de la facture. Adopté

2011-03-52 Remboursement de taxes d'ordure et récupération pour le garage

Attendu que M. Jean-Guy Lefebvre n'exploite plus son garage depuis 1 an;

Attendu que la municipalité lui chargeait une taxe d'ordure et de récupération pour son commerce;

En conséquence il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et unanimement résolu que le conseil autorise la secrétaire à créditer de son compte de taxe la taxe d'ordure et de récupération qui était chargé pour son commerce au coût total de 161\$. Adopté

2011-03-53 Inscription au registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds

Il est proposé par la conseillère Francine Trahan et appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la secrétaire à mettre à jour l'inscription au registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds et de payer les frais d'inscription de 127\$. Adopté.

2011-03-54 Renouvellement de l'adhésion au Cogesaf pour l'année 2011-2012

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Louis Manseau et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Durham-Sud renouvelle son adhésion au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) pour l'année 2011-2012 au coût de 50\$ et de nommer M. Hilarius Peter comme représentant de la municipalité. Adopté.

Questions des gens de l'assemblée et lecture de la correspondance du mois.

M. Grenier nous fait des remarques concernant le déneigement.

2011-03-55 Invitation au souper conférence de la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que la municipalité autorise Francine Trahan, conseillère à représenter la municipalité lors du souper-conférence de la Table de concertation du mouvement de femmes Centre-du-Québec le mardi 15 mars 2011 et de défrayer les coûts d'inscription de 25\$ et le kilométrage. Adopté

2011-03-56 Résolution d'appui pour le développement éolien

CONSIDÉRANT que deux projets éolien ont pris naissance sur les territoires des municipalités de Saint-Valentin/Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix et de Saint-Cyprien-de-Napierville, après que l'appel d'offre de services eut été accepté par Hydro-Québec,

CONSIDÉRANT que nous sommes favorables à la filière éolienne mais que tout projet ne peut se faire n'importe où, n'importe comment et surtout pas en les imposant aux communautés,

CONSIDÉRANT que le critère d'acceptabilité sociale, pourtant fondamental à la filière éolienne, n'a aucunement été respecté dans les dossiers qui nous préoccupent qui sont :

**Projet éolien à Saint-Valentin de 21 éoliennes industrielles de 139 mètres (450 pieds) là où vit une population de 472 habitants et installées à 750 mètres des habitations.**  
**Projet éolien autochtone à Saint-Cyprien-de-Napierville de 8 méga éoliennes de 146.5 mètres (483 pieds), projet octroyé à la Kanawake Sustainable Energies malgré le refus des élus municipaux.**  
**Projet d'une ligne électrique de 120 KV de 25 pylônes allant à l'encontre de la volonté de 70 agriculteurs.**  
**Ces trois projets étant prévus en zones habitées et sur les meilleures terres agricoles du Québec classée 1 et 2.**

CONSIDÉRANT que l'implantation de parc éolien industriel n'a pas sa place en zone habitée ni sur les meilleures terres agricoles du Québec,

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec n'a pas tenu compte des objections maintes fois exprimées par les élus municipaux de Saint-Cyprien-de-Napierville en octroyant, sans leur autorisation, un contrat de 8 méga éoliennes à la Kanawake Sustainable Energies, créant ainsi un précédent inacceptable et dangereux pour la démocratie municipale,

CONSIDÉRANT que par ce geste, Hydro-Québec, a délibérément créé une situation conflictuelle possible qu'engendrera cette incursion autochtone en sol non autochtone sans l'appui de la population touchée,

CONSIDÉRANT être conjointement en mesure d'attester que ces projets soulèvent la grogne au sein de nos populations touchées, en plus de créer de lourdes inquiétudes au sein des conseils municipaux impliqués,

CONSIDÉRANT qu'étant désormais plus informés et conscients des répercussions négatives reliées à l'implantation d'éoliennes en milieu habités, nous sommes en mesure de nous inquiéter des impacts négatifs tant économiques, environnementaux que sociaux que ces implantations ne manqueront pas de créer sur nos territoires montérégiens,

CONSIDÉRANT que ces états de fait sont inacceptables et qu'ils s'avèrent une atteinte directe aux principes fondamentaux de démocratie et de souveraineté des municipalités,

Pour l'ensemble des raisons précédemment évoquées, les municipalités de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, Lacolle, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Jacques-le-Mineur font appel à la solidarité municipale québécoise. Nous respectons la position officielle à l'égard du développement de la filière éolienne prise dans chaque municipalité et région, tout en requérant l'appui des municipalités québécoises pour le respect de nos terres agricoles. Nous affirmons aussi que ces projets vont à l'encontre du développement réfléchi que nous préconisons pour notre région montérégienne.

**Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Jean-Marie Belcourt que la Municipalité de Durham-Sud adopte la présente résolution en appui aux municipalités de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, Lacolle, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Jacques-le-Mineur afin de demander au gouvernement de faire marche arrière dans l'élaboration des trois projets ci-haut mentionnés et de les abandonner ou de les relocaliser ailleurs au Québec en milieu non habité et non agricole.**

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu de lever l'assemblée. Adopté

---

Michel Noël, maire

---

Christiane Bastien, dir gén/sec-trés